



Le quatre avril deux mille vingt-quatre à 19h00, le Conseil municipal de PASSA, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Patrick BELLEGARDE,

Présents : Monsieur BELLEGARDE Patrick, Monsieur CULEBRAS Manuel, Madame BONET Nathalie, Madame VERGNOLE Nathalie, Monsieur FRANÇOIS Patrick, Monsieur ROMEU Sébastien, Monsieur ZAJAC Jean-Stéphane

Absents représentés : Monsieur CONTRERAS Michel représenté par Monsieur FRANÇOIS Patrick, Monsieur DAVIOT Thierry représenté par Monsieur ZAJAC Jean-Stéphane, Madame DOFFEMONT Léonore représentée par Monsieur ROMEU Sébastien

Absent(s) excusé(s) : Madame DAVESA Céline, Madame CEILLES Aurore
Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur ZAJAC Jean-Stéphane a été élu secrétaire de séance.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 28 mars 2024, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 048 341,02 €

Dépenses et recettes d'investissement : 811 027,55 €

Date de convocation :
22/03/2024

Date d'affichage :
22/03/2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 12

Présents : 7

Votants : 10

Exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

	Dépenses en €	Recettes en €
Section Fonctionnement	1 048 341,02	1 048 341,02
Section Investissement	811 027,55	811 027,55
TOTAL	1 859 368,57	1 859 368,57

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits,

Pour copie conforme,

Le Maire,

Patrick BELLEGARDE



Objet :

PRÉSENTATION ET
VOTE DU BUDGET
PRIMITIF 2024

Numéro : DE_2024_019

Date de transmission de l'acte: 05/04/2024

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

066-216601344-DE_2024_019-DE

A G E D I